



Département de Haute-Loire
Mairie de Saint-Privat-du-Dragon

EXTRAIT COLLECTIF DES PROCES-VERBAUX INDIVIDUELS
DRESSES PAR LA COMMISSION MUNICIPALE
LE VENDREDI 04 AOUT 2023
DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON
Cimetière de Saint-Privat-du-Dragon

VU la délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Privat-du-Dragon en date du 23 mars 2023 autorisant Madame le Maire à engager la procédure de reprise de concessions en état d'abandon.

VU la convocation des concessionnaires adressée et affichée en date du lundi 03 juillet 2023.

VU la rédaction des procès-verbaux d'abandon effectuée par la commission municipale qui s'est transportée au cimetière de Saint-Privat-du-Dragon le **Vendredi 04 Août 2023 à 10 heures**

VU l'article R2223-16 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'affichage des procès-verbaux.

LE MAIRE porte à la connaissance des concessionnaires, des familles, des usagers des cimetières, la liste définitive des concessions qui font l'objet de la procédure de reprise, liste annexée au présent extrait collectif.

Cet extrait vaut notification aux concessionnaires et à leurs familles et les met en demeure de prendre toutes dispositions utiles pour rétablir leurs concessions en bon état d'entretien afin de faire cesser le désordre existant.

Cet extrait collectif des procès-verbaux individuels accompagné de la liste sera affiché à la porte du cimetière de Saint-Privat-du-Dragon et à la porte de la mairie pour la première fois :

Mardi 08 Août 2023 pour une durée de un mois, renouvelée deux fois à quinze jours d'intervalle.

La liste des concessions sera également déposée à la Préfecture du Puy-en-Velay et à la Sous-Préfecture de Brioude, et l'intégralité de chaque procès-verbal individuel pourra être consultée dans les locaux de la mairie par les familles concernées.

Par ailleurs, les concessionnaires dont l'adresse est connue et exploitable recevront par courrier le procès-verbal qui les concerne.

Fait à Saint-Privat-du-Dragon, le 08 août 2023.

Le Maire,



Agnès JEAN

P.J. : Liste des concessions

Calendrier d'affichage de cet extrait collectif

- du mardi 8 août 2023 au vendredi 8 septembre 2023
- du samedi 23 septembre 2023 au lundi 23 octobre 2023
- du mardi 07 novembre 2023 au jeudi 07 décembre 2023



Département de Haute-Loire
Mairie de Saint-Privat-du-Dragon

LISTE DES CONCESSIONS PERPETUELLES DONT L'ETAT D'ABANDON A ETE CONSTATE LE 04 AOUT 2023
CONFORMEMENT AUX ARTICLES R.2223-12 à R.2223-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
Cimetière de Saint-Privat-du-Dragon

Concession n°	Concessionnaire d'origine	Carré	Date de prise
3-4	Héritiers de GAUTRET	Centre	+30 ans
5-6	DUMAS	Centre	+30 ans
23	SOULE	Centre	+30 ans
26-27	VEDEL	Centre	+30 ans
28-29	MATHIEU Léopold	Centre	+30 ans
30-31	BELMONT	Centre	+30 ans
107-108	LEYRELOUP-BARTHOMEUF	Centre	+30 ans
113-114	FOURNIER	Centre	+30 ans
115	CROZATIER	Centre	+30 ans
120-121	RAMAIN	Centre	+30 ans
155	LONGEON (ou LONJON) Sophie	Centre	01.12.1972
156	LONGEON (ou LONJON) Sophie	Centre	01.12.1972
159	COURTET André	Centre	16.08.1973
162	ROCHE Roger	Centre	01.06.1974
165	MARTIN Lucien	Centre	20.12.1981
165bis	?	Centre	+30 ans
41bis	?	Bas	+30 ans
46-47	PORTAL	Bas	+30 ans
48-49	FACY André	Bas	+30 ans
52-53	JOUVE Baptiste	Bas	+30 ans
56-57	MAURANNE	Bas	+30 ans
58-59	JOSENCY	Bas	+30 ans
60-61	PAGES Albert	Bas	+30 ans
64-65	ROCHE	Bas	+30 ans
66-67	GARNIER	Bas	+30 ans
75-76	RAMAIN	Bas	+30 ans
81-82	PHILIS	Bas	+30 ans
87	ROUSTIDE	Bas	+30 ans
88	RAVOUX	Bas	+30 ans
91-92	VIDAL Jean-Baptiste	Bas	+30 ans
141	TRIOULLIER Hippolyte	Bas	+30 ans
142	PRADON Jacques SABATIER Renée	Bas	+30 ans
148	MATHIEU Raymond	Bas	+30 ans
152	CHAZAL Charles Henri	Bas	+30 ans

Fait à Saint-Privat-du-Dragon, le 08 août 2023



Agnes JEAN, Maire de St Privat-du-Dragon,